ACCUEIL DES VILLES FRANÇAISES
SERVICE AU NOUVEL ARRIVANT
Ile de France

Le Journal de l'Île-de-France N°9 avril 2019

Editorial

Chers adhérents,

Suite au plan d'action que nous vous avons présenté, des Groupes de Travail se sont mis en place. Les résultats ont permis de préciser les objectifs, et d'identifier les obstacles.
De ces réunions on peut tirer les premiers bilans suivants :

- Élargissement de l'accueil :

Développer un axe « adhérents solidaires » fait sens, pour être reconnu comme un acteur majeur de la politique d'accueil des territoires. Certains AVF s'inscrivent déjà dans cette dynamique.

- L'organisation territoriale

La création d'un AVF central à Paris est à l'étude. Une approche pas à pas a été adoptée.
Un contact positif a été pris avec la mairie de Bussy-Saint-Georges pour créer une antenne relais via l'AVF du Pays de Lagny.

- Formation

L'enquête menée auprès des AVF sur les besoins en formation, permettra de contribuer au contenu du parcours de formation en cours de redéfinition par le National.

- Partenariats

Une réunion a été organisée avec Ma Nouvelle Ville. Les deux parties sont convaincues de la potentialité des synergies et des bénéfices mutuels qui pourront être tirés de cette collaboration. Dans une phase initiale un partenariat sera formalisé avec les départements des Yvelines et des Hauts de Seine.

En ce qui concerne les réseaux sociaux et les outils de gestion, nous organiserons dans les mois à venir des réunions dédiées à ces thématiques.

Pour porter notre projet associatif, nous avons besoins de recruter de nouveaux membres. N'hésitez pas à nous rejoindre pour nous apporter votre motivation et des idées neuves.

Gilles Casanova
Président de l'UR AVF Île-de-France

Sommaire

Éditorial P.1
CA National P.1
L'élargissement de l'accueil.....P.2
Groupe de travail Paris P.3
Elles rejoignent le Bureau.....P.3
La formation P.4
AVF Ozoir- la- Ferrière P.5
AVF Cergy un acteur de la vie sociale.....P.6
Ma nouvelle Ville P.7
RGPD.....P.7

AG élective de l'URAVF Paris 29 mai

CA National du 10 avril 2019

- Le budget prévisionnel sur 2 ans a été adopté. Les postes formation et communication sont en hausse.
- Pour les élections du bureau national du 15 mai une seule liste sera présentée, celle de la présidente actuelle.
- Nantes a été retenu pour le Congrès AVF 2021.
- Le National a signé un accord tarifaire avec AssoConnect.
- Le prochain label sera remis en 2021. Sa signification et sa pertinence restent toutefois à évaluer.
- Les commandes de la boutique étant en baisse régulière depuis 10 ans, elle sera fermée à terme.
- Une liste des problèmes techniques rencontrés avec le nouveau site web a été établie.
- Le partenariat avec la « La fête des Voisins » sera activé en 2020.

L'élargissement de l'Accueil

La charte par sa formulation ouvre le champ de notre mission. Nous proposons de saisir cette ouverture pour nous inscrire plus durablement dans les politiques d'accueil des territoires. Au-delà de l'accueil des Nouveaux Arrivants, l'idée d'accueil comporte une dimension sociale et sociétale qui renvoie au processus du vivre ensemble.

Cela nécessite des initiatives citoyennes solidaires permettant de créer du lien social. Grâce à la compétence et à l'implication de nos bénévoles, nous sommes des adhérents actifs. L'objectif est d'ajouter une dimension sociétale et de faire aussi de nous des adhérents solidaires. La démarche nécessite d'aller hors du champ des activités habituelles, donc de faire un pas de côté et de sortir de notre « zone de confort ».

Le groupe de travail qui s'est réuni fin mars, a conclu que le développement d'un axe « adhérents solidaires » faisait sens pour mieux s'ancrer dans les territoires et renouveler l'accès aux médias. Il faut par ailleurs explorer et comprendre les enjeux solidaires du territoire. La démarche et le choix des actions doit se faire avec des « petits pas ».
Certains AVF ont décidé d'identifier parmi leurs bénévoles et adhérents des volontaires souhaitant s'engager dans cette mission. Ces volontaires seront encouragés et supportés au niveau local, régional et national.
Un premier bilan sera fait dans 4 mois.

Ci-dessous quelques exemples d'actions solidaires déjà mises en œuvre par des AVF :

BAILLY-NOISY

Organiser des vide grenier pour recueillir des dons pour des associations de handicapés

Accueillir la différence-Violaine aveugle de naissance

marche caritative dans le cadre de la « semaine Alzheimer ».

Randonnée en joëlette

Sorties intergénérationnelles

Organisation de spectacles pour les enfants

Organisation de lotos

Organisation de conférences gratuites ouvertes à tous

« jeux de société » ouverts à tous

projets en partenariat avec les travailleurs sociaux et animateurs des maisons de quartier

Gilles Casanova Président

Organisation territoriale - Groupe de travail Paris

Lors du Congrès de Marseille de juin la Présidente d'AVF Lyon a présenté son organisation et son fonctionnement. Un seul AVF avec 10 équipes dont une par arrondissement : Une seule Association avec sa structure, un seul outil de gestion, un seul site informatique, un mode de fonctionnement unique.
Chaque équipe est animée par un Responsable qui est Membre du Conseil d'Administration. L'accueil, les animations et les liaisons avec la Mairie d'arrondissement restent de la responsabilité de chaque équipe et de ses bénévoles et ce à proximité immédiate de ses adhérents.

Paris : 4 Associations AVF, couvrant uniquement 7 arrondissements (13/14, 15, 16, 17/8/9) pour un total de 540 adhérents.

L'objectif du groupe, composé des Présidents et de Membres du Bureau des AVF respectifs, en cette période difficile de relève, travaille à l'harmonisation des structures, des moyens, des modes de fonctionnement pour aller vers la cible : un seul AVF sur Paris qui aurait sens en terme de couverture locale, notoriété et communication.

Deux réunions de travail ont déjà eu lieu, des différences notables concernant l'organisation, les modes de fonctionnements, les supports, les outils y compris les coûts d'adhésion de ces quatre Associations sont constatés.
Les Présidents ont présenté et débattu de l'objectif avec les membres de leur CA. Les conclusions sont variées de « favorable » à « contre » cette évolution.
Ces rencontres ont permis en premier lieu aux participants de mieux se connaitre et des engagements ont été pris : mutualisation d'animations culturelles, harmonisation du contenu et de la présentation des nouveaux sites informatiques
Nous continuons avec les AVF concernés de travailler sur le sujet et comme l'exprime le proverbe « Paris ne s'est pas fait en un jour ».

Daniel Galland VP Relations Publiques

Elles rejoignent le Bureau

Je m'appelle Alice Miralles et j'ai rejoint le CA de l'UR Île de France début 2019 en pourvoyant le poste de Responsable Formation Régional (RFR) laissé vacant.
Je tiens à remercier chaleureusement notre trésorière, Anne-Catherine MORONI d'avoir assuré l'intérim.
Adhérente à l'AVF d'Antony, j'anime un atelier artistique et je suis également bénévole dans d'autres associations de ma ville.

Chef de projet informatique, formatrice en bureautique, j'ai toujours eu un goût pour la transmission des connaissances et l'accompagnement au changement.

Aucune association ne peut valablement fonctionner sans le concours de bénévoles compétents, formés et motivés.
Avec Valéry Loubier, nous travaillons en binôme, afin de mener à bien notre mission.

Je m'appelle Valéry Loubier et j'ai passé ma vie à déménager d'une région à l'autre. J'en ai tiré de belles expériences, de grandes et fortes rencontres. Cette mobilité a développé ce goût prononcé pour l'échange et la relation à l'autre qui me caractérise !

C'est donc tout naturellement qu'en arrivant à Paris, je me suis orientée vers les AVF. Une fois encore, les rencontres m'ont fait connaître Anne-Catherine Moroni et Alice Miralles.

Coup de foudre immédiat, avec les deux, alors travailler avec elles était une évidence. Alice avait besoin d'un binôme, j'ai endossé le costume et j'avoue, je m'y sens bien !!!!

La Formation

2019 est une année élective, de nouveaux administrateurs élus viendront en grand nombre rejoindre les équipes locales. Il est de la responsabilité de l'équipe en place d'assurer la relève, en leur transmettant les informations et les documents nécessaires au bon fonctionnement de l'association.

La formation est également un outil précieux pour les accompagner tout au long de leur mandat. L'équipe de l'Union Régionale est à votre disposition pour mettre en place leur parcours de formation.

Il est inscrit au Plan d'actions de la région de redéfinir les besoins en formation avec les Responsables Formation Locaux (RFL), dont le rôle doit être reconnu et valorisé.

Dans un contexte de baisse du nombre de personnes formées, et suite à l'arrivée d'une nouvelle équipe en charge de la formation, il a été jugé utile de lancer une enquête auprès d'eux, pour leur permettre d'alimenter la réflexion sur le parcours formation d'aujourd'hui.

Formation du 05/04/2019-Gestion administrative d'une association loi 1901

64% des AVF de la région ont répondu à cette enquête. Les questions portaient sur 4 axes : la communication, le budget dédié à la formation, l'existence d'un plan de formation local et le contenu de l'offre de formation (catalogue).

La synthèse complète est consultable ici
Un groupe de travail va être réuni avec les RFL volontaires pour mener la réflexion sur la redéfinition de l'offre de formation, entre autre, et envisager la formation de demain.

Le recueil des besoins aura lieu début juin, pour mettre en place le calendrier de formation 2019/2020. Nous ne pouvons que vous engager à définir un plan de formation et à voter un budget formation pour l'inscrire dans votre projet local.

Alice&Valery Pour nous contacter : **formation.uravfidf@gmail.com**

AVF Ozoir-la-Ferrière

Né en 1994 à l'initiative de trois femmes, l'AVF Ozoir-la-Ferrière comptait 116 adhérents en 2000, et va bientôt atteindre les 250 cette année.

Cette croissance est incontestablement due à la qualité de l'accueil et de l'encadrement par une équipe dynamique de près de 40 bénévoles. Notre AVF offre une grande variété d'activités dont 18 animations en salle (Dessin, peinture, patchwork, scrapbooking, jeux de société, rencontre lecture, cours d'anglais, la dictée, etc…), une Troupe de Théâtre, deux groupes de marche, sans oublier les sorties sur Paris, l'Île de France et la Province.

Notre AVF organise également depuis plusieurs années, avec l'accord de la municipalité, des conférences dont l'accès est ouvert à tous les ozoiriens.

Depuis deux ans, AVF Ozoir tient un stand unique en son genre « troc plantes » à la manifestation « À vos jardins » organisée par la Ville.

Pour la deuxième année consécutive, nous avons participé à une marche caritative dans le cadre de la « semaine Alzheimer ».

Depuis 2017, les adhérents des ateliers de loisirs créatifs réalisent des objets décoratifs mis en vente au profit du Téléthon, la première année sous l'égide d'une autre association, et sous la bannière « AVF OZOIR » pour le Téléthon de 2018, dans le cadre du marché de Noël.

Outre la poursuite des actions précitées, nous envisageons de collaborer à l'opération « Clean up 77 » organisée par le Lion's Club local visant au nettoyage des décharges sauvages dans les forêts environnantes, et dans un cadre plus large d'organiser des ateliers spécifiques dans les locaux d'associations d'handicapés ou de maisons de retraite.

Cette année, l'AVF Ozoir-la-Ferrière va fêter ses 25 ans d'existence.

Ce sera à n'en pas douter un grand moment de convivialité et l'occasion de célébrer la vitalité de notre association !

Jean Fouillaud Président

L'AVF de Cergy … un acteur de la vie sociale

Notre association a été créée il y a 25 ans avec pour nom « Cergy AVF Accueil » dans le contexte d'une ville nouvelle avec ses particularités.
En tant que présidente pour la troisième année à Cergy je m'inscris totalement dans la proposition : « la formule 'en priorité' permet l'adhésion de personnes ressortissantes d'une autre situation que la mobilité géographique…. ».

Déjà la précédente présidente Marie-Thérèse Mevel depuis une dizaine d'années avait construit des projets en partenariat avec les travailleurs sociaux et animateurs des maisons de quartier. Il y a 4 maisons de quartier à Cergy réparties sur le territoire. La mairie nous prête des locaux dans ces lieux d'accueil et d'animation pour nos permanences et nos activités hebdomadaires ainsi que pour des événements ponctuels.

Différents projets élaborés supportés financièrement par la CAF et la mairie :

- Sorties intergénérationnelles d'une journée en car dans un lieu touristique.(2 à 3 sorties par an). La publicité en est faite par la mairie. Ces sorties sont proposées à des familles inscrites par la responsable AVF lors d'une réunion à la maison de quartier

- Organisation de spectacles pour les enfants :
  - « contes d'ici et d'ailleurs » (82 personnes dont 10 adhérents).
  - Animation de Noël pour les tous petits, spectacle, goûter apporté par les familles et photo avec le père Noël. (75 personnes dont 8 adhérents y compris le père Noël !)

- Organisation de lotos : (74 personnes 10 adhérents)
  - pour les terrasses d'été en extérieur avec des lots sur le thème des vacances (90 personnes 4 adhérents).
  - sur le thème de la rentrée scolaire (75 personnes 8 adhérents)

- Des bénévoles s'investissent en tenant des stands dans 3 fêtes de quartier ex. :
  - maquillage sur le thème des animaux pour les enfants
  - jeu sur les pays du monde
  - initiation au jeu de molki et tournoi avec la participation de Décathlon qui nous a donné 2 jeux + l'aide d'un animateur pour l'après-midi.

- Organisation de conférences gratuites ouvertes à tous chaque année en octobre dans le cadre de la semaine bleue organisée par la Mairie et en mars dans le cadre de la journée de la femme.

- Le vendredi 2 fois par mois nous ouvrons l'activité « jeux de société » à tous, de même pendant les vacances scolaires. C'est l'occasion de faire connaître l'association.

Ces actions sont possibles grâce aux relations de confiance entre les travailleurs sociaux des maisons de quartiers et notre responsable des sorties culturelles. Notre association est ainsi considérée comme acteur dans la vie sociale de la commune et nous a permis de faire notre place parmi les 450 associations de la ville.

C'est ainsi que nous essayons d'être ouverts à un large public et reconnus comme partenaires de l'accueil.

Myriam Prost Présidente

Ma Nouvelle Ville :
Au service des entreprises et des salariés

Ma Nouvelle Ville est une société de service spécialisée dans l'accompagnement des salariés en mobilité professionnelle et géographique. Nos 200 collaborateurs et partenaires répartis en France métropolitaine et DROM, mettent leur expertise et leur énergie pour les aider à rechercher leur logement et à découvrir tous les attraits de leur nouvelle ville. Ils bénéficient de conseils sur-mesure et du suivi de leur dossier par un interlocuteur dédié.

Ils peuvent ainsi se concentrer sur leur intégration dans leur nouvel environnement.
Notre rôle est d'être utile aux entreprises en facilitant les recrutements et la mobilité de leurs collaborateurs. Nous souhaitons ainsi contribuer au bien-être des salariés nouvellement arrivés sur les territoires, au développement des entreprises et ainsi la fidélisation des talents.

En Île-de-France, tous les départements sont couverts par les consultants de Ma Nouvelle Ville avec une forte prédilection pour PARIS intramuros et les départements 92 et 78.
L'accompagnement à la recherche d'un logement est la prestation socle pour tous, mais au-delà, d'autres prestations comme l'assistance scolarité peuvent être proposées.

Mélanie DOURIAUT Responsable territoriale melanie.douriaut@manouvelleville.fr
Fabienne LEBLANC Responsable Régionale fabienne.leblanc@manouvelleville.fr

RGPD

Le RGPD ou Règlement Général sur la Protection des Données : vous en avez tous entendu parler !
Ce règlement européen est entré en vigueur le 25 mai 2018. Il s'applique au traitement des données à caractère personnel. Ainsi, toute association doit :

- assurer une protection optimale des données qu'elle recueille
- ne détenir aucune donnée « sensible » (religion, opinion politique, origine raciale ...)
- être en mesure de démontrer la conformité de leurs traitements.

Si l'application des 2 premiers points était déjà de rigueur pour nos AVF, le troisième voit sa mise en œuvre se déployer progressivement, sous la direction d'un bénévole « responsable RGPD » nommé par le CA local.
Il s'agit de documenter par écrit toutes les mesures de protections prises par l'AVF lors du traitement des données dites « courantes » de ses adhérents (nom, adresses postale et électronique, n° de téléphone), que ces données soient enregistrées sur support informatique ou sur papier :

- accès autorisé aux seules personnes concernées (en l'occurrence vos animateurs favoris et les responsables administratifs / financiers de l'AVF) ;
- destruction des données des personnes au-delà de la limite légale de conservation (exemple : 10 ans pour les documents comptables) ;
- respect de vos droits (accès et rectification des données vous concernant)

Dans le cadre de cette démarche, vous verrez notamment votre fiche d'adhésion se compléter pour y inclure votre consentement à l'utilisation de vos données personnelles.
La région est présente pour soutenir et conseiller les AVF dans cette action de mise en conformité au RGPD. La protection de vos données reste pour nous un principe de base que nous avons tous à cœur de respecter.

Anne-Catherine Moroni Trésorière